

I. L'APPORT DES DÉMOGRAPHES

HISTOIRE

ÉVOLUTION DU DÉBAT DANS LES MILIEUX SCIENTIFIQUES ET LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES DEPUIS L'APRÈS-GUERRE

*Patrick Livenais & André Quesnel
(chargés de recherche à l'ORSTOM)*

INTRODUCTION

UNE FIXATION ET UNE SIMPLIFICATION

La bande-annonce introductive d'une émission récemment diffusée à la télévision française (1) présentait le dialogue suivant entre un journaliste et l'homme de la rue :

Question : Comment définiriez-vous le sous-développement ?

Réponse : Des gens qui font trop d'enfants !

La même semaine paraissait dans le journal *Le Monde* un article exposant les caractéristiques de la nouvelle politique démographique en vigueur à Singapour, politique qui, par les avantages différentiels à la procréation qu'elle accorde aux riches et aux pauvres, relance le débat sur l'eugénisme (2).

Ces deux exemples illustrent suffisamment ce que l'on peut considérer aujourd'hui comme une fixation/simplification des faits démographiques. Comment l'opinion publique, et c'est le premier exemple, a-t-elle été conduite à réduire le sous-développement à l'accroissement démographique ? Et, deuxième exemple, pourquoi voit-on depuis les années 1970 se multiplier de par le monde des politiques de population ou, plus simplement, des programmes de planification familiale ? Car enfin, au lendemain de la seconde guerre mondiale, c'était plutôt une superbe indifférence qui dominait vis à vis des phénomènes démographiques.

Ce sont les conditions historiques de ce passage de l'ignorance superbe à la fixation/simplification que nous allons essayer de retracer ici.

A. Avertissement

1^{er} point : Cette étude sera conduite par rapport au cadre général de l'évolution du débat sur le développement auquel elle est étroitement liée. Une place importante sera occupée par les questions économiques, car l'histoire démontre - même si cela peut paraître une restriction - que, lorsque l'on parle de développement, c'est en fait le plus souvent de croissance économique qu'il s'agit.

2^e point : Le passage de l'ignorance des faits de population à la fixation/simplification renvoie à la dominance d'un courant de pensée démographique en phase avec les modèles classiques, puis néo-classiques, de croissance économique appliqués aux pays pauvres, courant dont les idées seront relayées par les institutions internationales avant de trouver un

aboutissement dans la formation des politiques de population en vigueur actuellement dans le Tiers-Monde.

3^e point : Une part importante de l'exposé sera donc consacrée à l'analyse dans sa diversité de ce courant dominant ainsi qu'à sa progression ; les autres courants de pensée seront introduits en contre-point, en particulier les approches marxistes et surtout néo-marxistes de la population qui, historiquement, ont trouvé un développement pendant les années 60, surtout en Amérique Latine, même si cela ne dura pas.

B. Trois périodes seront distinguées.

1 - De l'immédiat après guerre jusqu'à 1960

Cette période correspond à la reconstitution du capitalisme occidental après le deuxième conflit mondial. La question du développement est abordée dans un climat d'optimisme que viendra troubler la « grande peur » provoquée par la prise de conscience de la croissance démographique du tiers monde. C'est durant cette période que sont jetées, particulièrement aux États Unis, les bases d'un courant de pensée qui deviendra par la suite dominant et dont les fondements reposent sur l'inversion du discours inclus dans la théorie de la Transition démographique.

2 - 1960-1970

Cette période est celle de la première décennie du développement. Un constat d'échec en est le solde. Durant cette période il se produit une adoption progressive par différentes institutions internationales dépendant des Nations-Unies des thèses du courant de pensée démographique dominant.

3 - De 1970 à nos jours.

Cette époque, qui commence avec la seconde décennie du développement (c'est à dire le choix résolu de solutions de replâtrage plus qu'une remise en cause profonde des schémas de développement), cette époque, donc, est marquée pour ce qui nous concerne par l'avènement des politiques de population, solution de replâtrage s'il en est.

C. Antécédent

En s'inspirant de François PERROUX pour lequel développer c'est « nourrir les hommes, soigner les hommes et instruire les hommes », on aurait pu avec GUILLAUMONT, P. (1985) choisir une définition pragmatique du sous-développement, par exemple : « Etat auto-entretenu d'insatisfaction des besoins fondamentaux ». Mais, étant donné que nous allons

traiter de l'évolution du débat sur la population dans les milieux scientifiques et les institutions internationales, il nous a paru plus judicieux de retenir une définition qui nous permette d'aborder plus immédiatement notre sujet :

« Le sous-développement peut se définir comme distorsion durable, dans un pays déterminé, entre la croissance démographique et une économie stagnante ou en faible accroissement » (LACOSTE, Y.1959).

La notion de distorsion durable met l'accent sur le caractère de nouveauté historique du phénomène sous-développement. En effet, ni la forte croissance démographique (cf. tableau 1 - cas des pays développés), ni la relative stagnation économique, ne sont le propre du sous-développement ; celui-ci se caractérise plutôt par la coïncidence historique des deux en longue période, étant entendu qu'il s'agit d'une situation économique relative à la diffusion du mode de production capitaliste et d'une croissance démographique provenant d'une réduction sans précédent de la mortalité due au transfert d'une partie de la technologie et du savoir-faire médical occidental.

Comme nous allons le voir, la reconnaissance progressive de cette spécificité historique après 1960 sera un élément important de l'évolution des idées relatives aux questions de développement. Mais elle n'aura que de faibles répercussions sur les pratiques mises en œuvre au plan international.

Alors il sera intéressant de voir comment, à côté de cette rigidité de l'approche économique dominante du sous-développement, la solution démographique sera imposée dès les années 1970.

DE L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE JUSQU'A 1960

A. Au lendemain de la guerre, une attention nouvelle se porte sur la question du développement. Des théories purement fonctionnelles, inspirées des classiques et considérant la croissance comme un phénomène de stricte articulation de mécanismes économiques, conduisent alors à considérer le non-développement soit comme le produit d'une forme de circuit économique figé caractérisé par l'absence d'entrepreneur (prolongement des thèses SHUMPETÉRIENNES), soit comme une situation durable d'équilibre de sous-emploi (KEYNES, J.M. 1955).

Parallèlement, se développe une conception intégrant une perspective historique de type évolutionniste. Le rapport des Nations Unies « Mesures à prendre pour le développement économique des pays insuffisamment développés » (1951), auquel participa A. LEWIS, est alors le premier grand rapport international sur le développement. Portant essentiellement

sur la croissance économique, ce rapport pose le problème en termes de retard de niveau entre les nations, le rattrapage pouvant être obtenu dans les pays les moins développés au moyen d'injection massive de capitaux, essentiellement dans le domaine industriel (3). Pendant toute cette période l'optimisme est de rigueur, produit par la certitude de la non-spécificité de la situation des pays sous-développés par rapport à l'Europe pré-industrielle, et la population est considérée comme un facteur superbement exogène et indifférent.

Cette optique est portée à son maximum par ROSTOW, W.W. (4) et trouve ses ultimes prolongements dans la thèse du « seuil de croissance » dont une formulation générale est due à LEIBENSTEIN (1967) et dont la caractéristique la plus marquante réside dans la définition d'un effort minimum critique nécessaire au décollage (taux d'investissement productif supérieur à 10% du revenu national) ; d'autres thèses identifient le sous-développement à un état de non-industrialisation (CLARK, C. 1960).

Pendant cette période, les premières synthèses visant à expliquer l'évolution des populations européennes du 19^{ème} siècle et de la première moitié du 20^{ème} (LANDRY, A. 1909 et 1934 ; THOMPSON, W.S. 1929) se concrétisent au lendemain de la guerre dans le modèle de transition démographique décrit par NOTESTEIN (1945). Ce modèle subordonne les changements intervenus (succession des phases « right potential growth », « transitional growth » et « incipient decline », dûe au décalage dans le temps des baisses de la mortalité et de la fécondité) aux transformations socio-économiques liées à la révolution industrielle (division et spécialisation du travail, développement du salariat féminin, monétarisation, augmentation de la consommation, urbanisation, diffusion de l'éducation).

Ici encore, la conception évolutive de l'histoire à laquelle se rattache la théorie lui confère automatiquement une portée universelle : pour autant que la croissance économique touche les pays pauvres, ceux-ci connaîtront les transformations démographiques qui lui sont associées.

B. Il n'existe alors qu'une conscience assez floue du rythme élevé d'accroissement des populations des pays pauvres (5 et 6), mais les efforts entrepris pour améliorer les statistiques (recensements, état-civil, enquêtes par sondage), en mettant en relief l'explosion démographique du Tiers-Monde (résultat, à fécondité le plus souvent constante, de la « greffe technologique partielle » opérée dans le secteur santé (VERRIERE, J. 1978) vont rapidement faire évoluer le point de vue.

Cette évolution peut être illustrée de la manière suivante :

- « Dans les régions peu développées, le danger réside dans le fait (à court ou moyen terme) qu' il ne se produira qu'une amélioration éco-

économique modérée qui ne pourra s'accompagner des changements sociaux qui affectent la fécondité » (NOTESTEIN, F. 1948).

- « Les efforts actuels pour développer les régions appelées sous-développées auraient beaucoup plus de probabilité de succès si le changement démographique précédait et non suivait le changement économique » (KIRL, D. 1955).

Ces propos de deux des fondateurs de la théorie de la transition démographique appellent les commentaires suivants :

- le particularisme de l'évolution démographique des pays pauvres est perçu et traité en tant que fait conjoncturel ;

- cela implique qu'il ne se produit pas d'ouverture vers une conception plus générale de la spécificité de la situation de développement de ces pays ;

- l'idée d'un retournement de causalité est avancée entre le développement économique et le changement démographique (7).

Le modèle de COALE, A.J. et HOOVER, E. (1958) formalise cette évolution dans la mesure où il présente un schéma d'intégration des variables démographiques au modèle néo-classique de croissance de HARRODDOMAR, intégration conduisant à la conclusion qu'un ralentissement de la croissance de la population correspond, à terme, à une augmentation du revenu par tête.

De très nombreuses critiques ont été faites à ce modèle (8); nous n'en reprendrons ici que deux :

- l'inspiration malthusienne du modèle se traduit — entre autres — dans le fait que les investissements économiques sont considérés plus productifs que les investissements sociaux (sur une période de 30 ans),

- à des rythmes différents de baisse de la fécondité — baisse considérée comme exogène (9) — ne correspond qu'un régime unique de baisse accélérée de la mortalité, ce qui paraît porter à son comble l'exogénéité des phénomènes démographiques entre eux.

Avec GUILLAUMONT (1973), on peut dire que ce modèle ne se propose pas la recherche d'un optimum de population en relation à l'économique puisqu'il contient implicitement en lui l'idée d'une croissance démographique dont l'optimum serait au taux le plus faible. Il exprime surtout la volonté de tourner le dos résolument à une approche de l'évolution démographique du tiers monde en termes de spécificité.

DE 1960 A 1970

A. Déjà amorcé à la fin des années 50, le mouvement visant à établir la spécificité globale de la situation de sous-développement des pays du tiers-monde s'amplifie au début des années 60. On peut distinguer dans ce mouvement, et par rapport aux thèses de LEWIS et ROSTOW, les travaux de critique interne bien que non uniquement (MYRDAL, G. 1959 ; PERROUX, F. 1962) (l'accent est alors mis sur les entraves nationales au progrès économique) et les travaux de critique externe (FREYSSINET, J. 1966 ; AMIN, S. 1973) qui soulignent la fonction du capitalisme international dans la situation de blocage de ces nations (10).

Les corollaires à la reconnaissance de cette spécificité sont nombreux, mais au moins deux sont d'une particulière importance :

- l'ouverture grandissante vers les dimensions politiques (institutionnelles), culturelles et sociales du développement (l'éducation, la santé, l'emploi, etc...) (11).

- la prise en considération croissante de thèmes regroupés sous le vocable des « conditions internationales du développement » (modalité de fixation des prix à l'exportation des produits primaires provenant des pays pauvres (12), financement international du développement, etc...).

On observe alors un regain certain du débat idéologique avec multiplication des camps. Quatre courants sont ainsi identifiés par HIRSCHMAN, O. (1966) :

- le mono-économisme avec communauté d'intérêts (théorie néo-classique) ;
- le mono-économisme avec opposition d'intérêts (marxisme traditionnel) ;
- l'analyse différenciée avec communauté d'intérêts (théorie de PERROUX, camp de HIRSCHMANN) ;
- l'analyse différenciée avec opposition d'intérêts (néo-marxisme, théorie de la dépendance).

Mais, au plan des pratiques et des faits, ce sont toujours les thèses néo-classiques qui dominent, avec parfois une percée des thèses de MYRDAL et PERROUX, perceptible par l'introduction des concepts d'économies désarticulées et duales. « En gros, les économies sous-développées sont désarticulées car les divers secteurs d'activité n'entretiennent que peu ou pas de rapports entre eux. En jargon d'économiste, il est dit que le tableau d'échange inter-industriel (TEI) présente de nombreuses cases blanches. Duales, car s'y juxtaposent une économie traditionnelle a-monnaire, à fai-

ble productivité, et un secteur moderne capitalistique tourné vers l'étranger » (WEBER, J. 1983).

B. Au plan démographique, on a vu comment la possibilité d'une analyse des particularités des questions démographiques du tiers monde, que les faits observés incitaient à faire, avait été écartée. Au début des années 60, se développent des modèles micro-économiques d'analyse de la fécondité via le comportement économique familial. Ces modèles intègrent la demande d'enfant, en tant que demande d'un bien durable, à la théorie des utilités et des choix. La demande d'enfant dépend alors du choix des parents, du revenu du couple et de la mise en comparaison, par rapport à ce cadre, des utilités proches ou lointaines attendues avec les coûts d'acquisition et d'entretien de l'enfant (LEIBENSTEIN, H. 1957, BECKER, G. 1960 et plus tard EASTERLIN, R.A. 1975). Mais cette période est marquée plus encore par l'approfondissement des thèses de la fin des années 50 devant conduire à l'intervention (13).

En 1963, les Nations-Unies présentent les résultats d'une étude spéciale sur « la situation et les tendances de la fécondité dans le monde » (14). La dernière partie de cette étude analyse « les rapports entre certains facteurs économiques et sociaux et les différences de niveaux de fécondité ». Si l'analyse de corrélations qui y est conduite ne permet pas de conclure sur le sens de la causalité entre le démographique et l'économique, elle vise à la formulation d'une hypothèse probable d'existence d'un « seuil » de développement socio-économique au dessous duquel il ne pourrait pas se produire de changement dans la fécondité. Cette hypothèse est capitale car elle consolide implicitement l'idée de la nécessité, au moins dans un premier temps, d'une intervention exogène (programme de planification familiale) sur la fécondité, dans le but d'atteindre ce « seuil » à partir duquel le schéma traditionnel de la transition démographique pourrait reprendre ses droits.

Le deuxième Congrès mondial de la population de Belgrade en 1965 est marqué par les débats sur la planification des naissances et l'assouplissement de la position (traditionnellement contre) de l'URSS.

L'institutionnalisation du courant interventionniste va alors se faire rapidement (15). A la suite de la Commission de la population (1965), et suivant les injonctions du secrétaire général U. THANT (1966 (16)), l'O.I.T., l'O.M.S., l'U.N.E.S.C.O., le P.N.U.D. et la B.I.R.D. manifestent leur intérêt à ce qu'une assistance technique en matière de population, pouvant inclure des programmes d'action, soit attribuée aux pays qui le demanderaient.

Le financement de ces actions sera assuré pratiquement à 100% par les

États Unis jusqu'en 1970 (pour un montant d'environ 200 millions de dollars U.S. sur la période 1965-69. BRADSHAW et al., 1977), essentiellement par l'US State Department's Agency for International Development (l'USAID) (17).

C. On peut alors dire qu'à la fin des années 60 toutes les conditions sont réunies pour que les gouvernements des pays pauvres s'orientent vers la définition de politiques de population.

Mais la fin de la première décennie du développement est aussi l'occasion de dresser un bilan des actions conduites en matière de développement économique (18). Les constats alors réalisés peuvent être résumés en quatre points :

- entre le milieu des années 50 et le milieu des années 60, la croissance du Produit Intérieur Brut (et de la production agricole) a été comparable dans les pays développés et les pays en voie de développement, mais les différences d'accroissement démographique ont conduit à un écart important, entre ces pays, dans les taux d'accroissement de la production par tête (cf. tableaux 3 et 4 en annexe).

- dans les pays en voie de développement, les inégalités augmentent de manière alarmante. Il faut ici rappeler que pour de nombreux auteurs (par exemple KUZNETS, S. 1966) le phénomène d'inégalité croissante des revenus est, dans un premier temps, partie intégrante du coût social du progrès que doit acquitter une nation pauvre sur le chemin de la croissance. Un des objectifs du modèle de COALE et HOOVER consiste d'ailleurs à montrer les avantages découlant d'une baisse de la fécondité en vue d'une répartition plus égale du revenu par tête, raisonnement qui est invalidé par MYRDAL, G. (1968).

- les difficultés alimentaires rencontrées par des grands pays : l'Inde, le Pakistan, la Turquie, le Brésil et l'Argentine, indiquent à l'évidence que le problème agricole en général, et la question de l'agriculture de subsistance en particulier, n'ont pas été traités de manière satisfaisante.

- enfin, le développement de type industriel et urbain n'est pas parvenu à créer des emplois en quantité suffisante et en tout cas correspondant à l'augmentation de la main-d'oeuvre urbaine et aux flux migratoires en provenance des régions rurales.

A travers ces constats, ce sont bien évidemment les modèles néo-classiques de croissance qui sont touchés et, particulièrement, la conception qu'ils reflètent du rôle de la production agricole dans le processus de développement : ces modèles « ont donné une mauvaise interprétation de

la loi de l'importance déclinante de l'agriculture (en valeurs relatives) en insistant sur l'existence d'un surplus de main-d'oeuvre dans l'agriculture et en tenant **pour garantie** l'existence d'un surplus de produits agricole » (RULLIERE, G. 1966).

Or les pays pauvres se sont trouvés confrontés à une insuffisance de la production vivrière globale et, dans le même temps, à une croissance de l'emploi urbain qui n'a même pas suivi la croissance naturelle de la main-d'oeuvre urbaine (KOCKER, J.E. 1974).

Cependant, ces critiques n'aboutissent pas à une remise en cause fondamentale des approches néo-classiques, mais plutôt à la recherche de solutions pragmatiques de replâtrage. Au moins deux de ces solutions pragmatiques mises en oeuvre obtiendront parfois des résultats par rapport aux objectifs qu'elles se fixent : la solution agronomique - la révolution verte - et la solution démographique. C'est sur cette dernière que nous allons porter l'attention maintenant en la situant par rapport à la poursuite du débat sur la population qui n'aura cependant pas de prise sur elle, et par rapport à l'évolution institutionnelle du débat sur le développement dont, par contre, elle témoigne.

DE 1970 A NOS JOURS

A. Les années 1970 correspondent à une réorientation de la recherche explicative en démographie en direction de l'ensemble des autres sciences sociales. L'essor de la démographie historique en témoigne, qui permet un retour à l'étude de la fécondité européenne au 19ème et au début du 20ème siècle. Sur ce sujet, l'ambitieux projet de l'Université de Princeton (19) permet alors d'établir que seules sont possibles les généralisations les plus grosses en ce qui concerne le cours de la fécondité et le développement économique, et qu'en revanche, pour l'Europe d'alors, les différences les plus marquées apparaissent lorsque l'on fait intervenir les lignes culturelles, linguistiques ou politiques (BOLTON, C. et LEASURE, J.W. 1979 ; LESTHAEGUE, R.J. et WILSON, C. 1982).

La famille, unité traditionnelle de collecte, devient objet d'étude permettant de mieux saisir les mécanismes d'interdépendance structurelle des faits démographiques, sociaux, culturels et économiques (CALDWELL, J. 1980 ; RYDER, N.B. 1983) et de briser l'alternative classique selon laquelle soit la croissance démographique est une variable indépendante qui commande la croissance économique, soit elle est une variable dépendante qui suit les transformations des conditions matérielles.

Signalons encore les thèses soutenues par BOSERUP, E. (1970) selon lesquelles l'accroissement démographique conduit à l'adoption par les

sociétés primitives de systèmes d'agriculture plus intensive et à une augmentation de la production totale des denrées alimentaires.

En Amérique latine, les sociologues imposent une approche marxiste et néo-marxiste des faits de population. L'élaboration, dans une perspective historique, de cadres théoriques permettant l'explication du comportement démographique à partir de l'organisation structurelle de la société (surtout le marché du travail) domine jusqu'à la fin des années 1970 (MIRO, C. et POTTER, J. 1983).

Dans l'ensemble, ces ouvertures ne débordent cependant pas du plan académique. L'évolution institutionnelle du débat sur le développement va, elle, permettre la mise en place de la solution démographique prônée par les néo-malthusiens.

B. Si l'échec de la première décennie du développement ne provoque pas de facto une remise en cause fondamentale des modèles économiques de croissance en vigueur (20), il faut cependant, au début des années 70, relever l'émergence de deux mouvements nouveaux et d'ailleurs liés :

- le premier est la récupération du discours dénoncé plus haut de critique externe (il s'agit ici surtout de la thèse sur la relation centre-périphérie de S. AMIN) ; récupération réalisée par les tenants des pouvoirs économiques et politiques de certaines nations pauvres, récupération qui conduira parfois au protectionnisme ;

- le second est le regain idéologique dans les débats des principales institutions internationales et tout spécialement aux Nations-Unies. Ces institutions vont devenir des tribunes pour le Sud, du fait même de leur structure organisationnelle (21) et dès que les nations pauvres s'organiseront (constitution dès 1964 du groupe des 77 à la CNUCED, Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement ; sixième séance extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations-Unies de mai 1974, séance lors de laquelle sont adoptés une déclaration et un programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international ; conférence de Bucarest en 1974 sur la population sur laquelle nous reviendrons — etc...)

Cependant, ces mouvements n'ont qu'une portée relative. D'une part les thèses visant à un développement « auto-centré » ne sont guère appliquées qu'au milieu rural, alors que pour l'industrie « l'habillage idéologique demeure celui de la théorie de la croissance type PERROUX, la réalité restant souvent celle du « laissez faire » (WEBER, J. 1983). D'autre part, le Sud ne bénéficie pas d'une situation de force dans les institutions nées en 1944 à Bretton-Woods (Fonds Monétaire International, F.M.I., et Banque

Mondiale) ou ensuite (G.A.T.T. : Accord général sur les tarifs douaniers et les échanges commerciaux, créé en 1948). C'est le Nord qui détient fermement les cordes d'une bourse permettant la gestion mondiale d'un « solide système de libre-échange qui tient de KEYNES à l'intérieur et d'Adam SMITH à l'extérieur » (BRANDT, W. Rapport...., 1980).

Et c'est d'ailleurs - entre autres - par le biais financier que l'Occident ripostera au moment de la crise pétrolière de 1973. Le passage du principe de « l'aide » au principe du « profit mutuel » se traduira, pour les pays en développement, par une évolution du mode de financement de leurs économies, lesquelles seront alimentées non plus entièrement et directement par les Etats capitalistes mais, et de manière croissante, par des fonds en provenance des entreprises transnationales et du système bancaire (22). L'augmentation des taux d'intérêts des prêts consentis conduira alors rapidement à l'accroissement du volume de la dette des pays du tiers-monde envers les banques occidentales. Encore faut-il préciser que ces prêts seront attribués préférentiellement aux pays offrant certaines « garanties commerciales ».

C. Nous reviendrons ultérieurement sur ces questions de financement, en ce qui concerne plus spécifiquement le domaine de la population et de la planification familiale. Mais il est temps de voir quelles vont être **les modalités d'installation de ce que l'on a appelé la solution démographique.**

La première conférence mondiale, inter-gouvernementale, sur la population organisée par les Nations-Unies à Bucarest en 1974, devait entériner au plus haut niveau la nécessité d'une intervention sur l'évolution démographique et la fécondité des pays pauvres, dans le but de favoriser leur développement. Mais, à cette proposition pseudo-scientifique (LIVENAIS, P. 1986) et idéologique émanant des pays riches (poids des États-Unis), le tiers-monde allait opposer avec succès une réponse idéologique et politique : « Le développement, c'est le meilleur contraceptif ».

Ce retournement, en fait, n'en sera pas un car, rapidement, de très nombreux pays du Tiers Monde vont s'orienter vers la définition de politiques de population. Le constat en sera dressé en 1984 à Mexico.

Ces politiques s'articulent en général autour de deux volets, le premier de régulation de la distribution spatiale de la population (23) et le second de contrôle de l'accroissement démographique.

- Les politiques visant à une **distribution spatiale** plus harmonieuse de la population (notamment celles qui ont pour objectif de mettre un frein à la croissance urbaine, de désenclaver certaines régions ou de créer de nouveaux pôles de développement) sont difficiles à mettre en place pour un ensemble de raisons dont la principale est qu'elles entrent le plus souvent en

contradiction avec les impératifs économiques en vigueur. Leurs échecs renforcent alors d'autant la nécessité d'obtenir une décélération de la croissance démographique globale, via la définition de programmes de planification familiale (QUESNEL, A. 1986).

- En ce qui concerne les politiques visant à **contrôler l'accroissement** naturel des populations on peut dire que, depuis 1951, date à laquelle l'Inde adopta son premier programme de limitation des naissances, beaucoup de choses ont changé. Aujourd'hui près de 40 pays du Tiers-Monde ont défini les termes de politiques visant explicitement à réduire leur natalité, via le **planning familial**. Même si le recul est encore faible pour certains pays, on dispose d'éléments suffisants pour apprécier l'impact de telles politiques (cf. tableau 5). Si l'on suit CHASTELAND, J.C. et SZYKMAN, M. (1985) qui reprennent les travaux de LAPHAM, R.J. et MAULDIN, P.W., dans certains pays : « plus de 80% du déclin de la fécondité légitime pourraient être attribués aux mesures anti-natalistes (Malaisie 1976, Singapour 1975, Thaïlande 1975) ... et, bien souvent, des diminutions modestes des taux de natalité dissimulent des effets substantiels anti-natalistes, étant donné que les naissances évitées attribuées à ces mesures sont contrebalancées par des accroissements de naissances résultant de changement de nuptialité ou de structures par âge favorables à la reproduction (Costa-Rica, Colombie, Mexique, Pakistan, Sri Lanka) ».

L'étude de la mise en oeuvre de ces politiques de planification familiale fait ressortir souvent le rôle clef joué par les autorités médicales et les différents personnels de santé.

Au sujet de ces politiques, nous voulons enfin souligner deux aspects. Le premier tient à leur mode de financement, le second à leur degré d'intégration aux politiques plus globales de développement économique et social.

• Le financement mondial dans le domaine de la population et du **planning familial** pour les pays en développement (moins la Chine) s'élevait en 1980 à environ un milliard de \$ US dont 400 millions provenaient des gouvernements de ces pays et 450 millions de ce qu'il est convenu d'appeler l'assistance internationale, le reste correspondant aux dépenses directes des particuliers. Les deux tiers des sommes investies dans le cadre de l'assistance internationale se rapportaient à des actions de **planning familial** incluant éventuellement des éléments de protection maternelle et infantile (24).

L'analyse de l'évolution globale du financement des programmes de

population et de planning familial sur la période 1970-1982 (tableaux 6 et 7) fait apparaître :

- en ce qui concerne l'assistance internationale,

* que si le financement international exprimé en dollars courants a presque triplé en 1971 et 1982 (passant de 160 millions à 450 millions environ), l'augmentation réelle, calculée en valeur constante du dollar en 1970, n'atteint guère que 10% pour la période considérée.

* que les sommes versées par les États-Unis et les donateurs privés américains (Fondations Ford et Rockefeller) sont passées, en % du total de l'aide, de 84% en 1971 à 46% en 1980, alors que, dans le même temps, la part des autres pays donateurs (prédominance de la Norvège, de la Suède, du Japon et de l'Allemagne de l'Ouest) passait de 14% à 41%, et celle de la Banque Mondiale de 2% à 13%.

* et que, ce qui correspond à ce qui a été dit plus haut, l'impact de l'affrontement de Bucarest en 1974 entre pays riches et pays pauvres est imperceptible au niveau du financement global.

- en ce qui concerne l'action des gouvernements des pays en développement

* qu'en 1980 le financement des programmes de population s'effectue de manière importante au moyen de capitaux nationaux. Les cas les plus remarquables sont ceux de l'Indonésie, des Philippines et de l'Inde.

● Pour ce qui a trait à l'intégration des politiques de population à la planification globale du développement économique et social, les faits contredisent les discours.

D'une part, s'il apparaît dans tous les cas souhaitable de réaliser une prise en compte de l'évolution future des effectifs de population totaux et sectoriels, par exemple en utilisant les techniques de projection de la population, des effectifs scolaires, de la main-d'oeuvre et des ménages proposées par les Nations Unies, il faut reconnaître que le plus souvent les conditions de cette « intégration minimale » ne sont pas remplies, comme le souligne BORSOTTI, C. (1975) en conclusion d'une analyse détaillée portant sur quatre pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Colombie et Pérou).

D'autre part, une telle « intégration minimale », dans la mesure où elle serait réalisée, ne devrait pas pouvoir conduire automatiquement à la définition d'une politique de population, celle-ci restant, en toute logique,

subordonnée à des évaluations correctes, à long terme, des besoins démographiques d'une situation de développement donnée (SINGER, P. 1974).

Or, de telles évaluations n'existent pas. D'ailleurs sont-elles possibles en l'état actuel des connaissances, et même souhaitables, ce qui serait un autre débat.

NOTES

- (1) « Devine qui ne vient pas dîner ce soir ? » de André WAKSMAN, TF1, 26 novembre 1986. Texte de Claude FEUILLET.
- (2) « Naître riche... ou ne pas naître », LE MONDE, novembre 1986. On peut rappeler ici qu'à Singapour, la vigueur de la politique antérieure contre l'accroissement de la population s'était traduite par une diminution de la fécondité de 65 % entre 1960-65 et 1980-85.
- (3) Les travaux s'intéressant au domaine agricole portent alors surtout sur la question de la réforme agraire. Citons : « La réforme agraire ; défauts de la structure agraire qui entravent le développement économique » ONU, 1951 ; et « La réforme agraire et le développement agricole » FAO, 1955.
- (4) Pour ROSTOW W.W. (1960), les étapes de la croissance économique sont au nombre de cinq : la société traditionnelle, la société de transition qui prépare au décollage, le décollage (Take-off), la période de maturation, la société de grande consommation.
- (5) Les premières projections de population réalisées par les Nations-Unies, à partir d'un chiffre de 2 milliards en 1950, conduisaient à une population maximale de 3,3 milliards pour 1980 (population mondiale en 1980 : 4,4 milliards). (Bulletin démographique des Nations-Unies n° 1, 1952).
- (6) Il faut rappeler ici que les statistiques démographiques étaient alors pour certaines régions du monde très incomplètes et même parfois inexistantes. A titre d'exemple, l'Annuaire Statistique de l'Afrique Occidentale Française pour les années 1950-1954 ne contient que des dénombrements de population (recensement de la population européenne en 1951, évaluation de la population présente sur les territoires), une carte de densité de population, et une liste des effectifs des actes d'état civil dressée pour la population régie par les coutumes locales de 1949 à 1953 par territoire.
- (7) Signalons que, pendant toute cette période, les Nations-Unies continuent de donner la préférence au développement économique et que ce n'est qu'en 1962 que la question de la population mondiale sera abordée pour elle-même par l'Assemblée Générale. Jusque-là, la commission de la population du Conseil Économique et Social, créé en 1946, se consacra à la collecte d'informations à des fins de planification économique. Cette remarque s'applique également à l'Organisation Mondiale de la Santé (GARLOT, E. 1969).
- (8) Pour une vue synthétique de ces critiques, voir CHESNAIS, J.C. (1986).

- (9) C'est-à-dire comme résultat d'une politique de planning familial - ce qui, pour l'Inde comme pour le Mexique, pays qui furent étudiés respectivement par COALE et HOOVER en 1958 et par COALE en 1977, reste un a priori à vérifier.
- (10) FREYSSINET, J. (1966) rappelle - on pourrait dire en amont - que les grandes civilisations, antérieures à l'ère capitaliste, étaient fondées sur une supériorité militaire, une avance intellectuelle, voire, une organisation sociale plus élaborée, **mais** pas fondamentalement sur un développement économique et que « si l'on peut dire aujourd'hui (1966) très grossièrement que le revenu réel par tête aux États Unis est plus de 30 fois supérieur à celui mesuré aux Indes, il semble que les différences dans les niveaux de vie moyens dans les périodes antérieures au capitalisme n'aient pu être supérieures à des rapports du simple au double ou au triple ».
- (11) Cf. parmi beaucoup d'autres exemples :
- Colloque UNESCO sur « Le développement planifié de l'éducation : facteurs économiques et sociaux ». Paris, 1959.
 - « L'action médico-sociale dans les pays en développement » de E. FOURNIER (1961), ouvrage qui traite de l'adaptation des services de santé aux conditions économiques et sociales des pays et dans lequel « une nette différenciation est faite entre les problèmes sanitaires et l'action médicale dans les campagnes et les caractéristiques des milieux urbains » (LACOSTE, Y. 1962).
 - L'intensification des travaux de l'OIT sur le thème du plein emploi à partir de 1964, qui conduira au Programme mondial de l'emploi adopté par les Nations-Unies en 1970) (CAIRE, G. 1983).
- (12) La détérioration des termes de l'échange est soulignée dès 1949 par le rapport « Relative prices of exports and imports of underdeveloped countries », ONU, Département des affaires économiques, 1949.
- (13) D'autant que les premières enquêtes C.A.P. font « apparaître » pour la première fois l'existence d'un désir de limitation des naissances de la part des femmes de certains pays pauvres, mouvement qui sera confirmé plus tard par les enquêtes WFS (Cf. liste enquêtes CAP et WFS en Annexe).
- (14) Bulletin démographique des Nations-Unies, n° 7, 1963.
- (15) De nombreuses institutions américaines s'étaient engagées dans cette direction dès le début des années 1950. Citons la fondation Rockefeller et la fondation Ford (dès 1950), le Population Council (créé en 1952), l'IPPF (créé en 1952), l'Association for Voluntary Sterilization (A.V.S. créé en 1943), le Pathfinder Fund (créé en 1957)
- C'est l'occasion ici de souligner que l'activisme en matière de planification des naissances est une tradition anglo-saxonne, appliquée en premier lieu à l'Angleterre de Richard Price (SUTTER, J. 1960) et plus tard aux États Unis.
- (16) Voir la déclaration de U. THANT en annexe.

- (17) Le programme de l'USAID en matière de population comporte :
- 1 - une aide bilatérale consentie directement aux gouvernements de P.V.D.
 - 2 - une aide multilatérale dont bénéficient surtout le F.N.U.A.P. (créé en 1967), l'I.P.P.F. et l'O.M.S.
 - 3 - une aide multinationale - c'est-à-dire une aide fournie, au bénéfice d'un certain nombre de P.V.D. par l'intermédiaire d'organisations non-gouvernementales ayant leur siège aux États-Unis. « Population Reports » série J n. 26 ; déc. 1983, p. 7.
- (18) Un des plus importants de ces rapports est le rapport PEARSON, réalisé à la demande de la banque mondiale : « Vers une action commune pour le développement du Tiers Monde », Paris, Denoël, 1969.
- (19) Ce projet prévoyait l'étude de 700 provinces européennes.
- (20) Cf. la série de conférences données par LEWIS, A. en 1977 à Princeton, (LEWIS, A. 1980).
- (21) Les statuts des Nations Unies stipulent que toutes les nations disposent d'une voix (avec toutefois un droit de veto pour les grandes puissances siégeant au Conseil de Sécurité). Or les États membres passeront de 55 en 1946 à plus de 150 après les décolonisations d'Asie et d'Afrique.
- (22) CORNEVIN, M. (1978) relève qu'à elles seules, « les banques privées américaines ont financé 20% des 45 milliards de dollars empruntés par le tiers monde entre 1971 et 1973 et 45% des 109 milliards empruntés entre 1974 et 1976 ». Pour l'Afrique francophone, ce sont les groupes de la Banque de l'Indochine et de Paribas qui jouent ce rôle.
- (23) Les enquêtes - régulières depuis peu - des Nations-Unies auprès des gouvernements font apparaître que les problèmes de distribution spatiale de la population sont d'ailleurs les plus préoccupants pour ces gouvernements.
- (24) Ces chiffres sont des ordres de grandeur. Pour une analyse plus détaillée incluant la provenance des sources, on pourra consulter :
- Population Reports. Série J, n° 26, décembre 1983.
 - United States International Population Policy, « Population and development review », Vol. 6, n° 3, septembre 1980.
 - SIMON, J.L. (1985) pp. 315-328.

ANNEXES

Tableau 1
ÉVOLUTION ET PERSPECTIVE DE LA POPULATION MONDIALE
(en millions)

	1500	1750	1900	1950	1985	2000	2100
A : Pays développés (1)	100	178	563	838	1.200	1.300	1.400
B : Pays en développement (1)	361	593	1.071	1.692	3.700	4.800	8.600
Total : A + B	461	771	1.634	2.530	4.900	6.100	10.000
$\frac{B}{A}$	3.61	3.33	1.90	2.02	3.08	3.77	6.14

(1) Typologie de 1950 c'est-à-dire :

A : Europe, Amérique du Nord, URSS, Japon et Océanie.

B : Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Asie (moins le Japon).

Sources : D'après BIRABEN, J.N. (1979) et Nations Unies (1985).

Tableau 2
Enquêtes C.A.P. achevées ou en cours (a) dans chaque pays en 1970 (b).

Afrique	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie	Europe	Océanie
Afrique du Sud	Canada	Argentine	Ceylan	All. de l'Ouest	Nelle Zélande
Algérie	Etats-Unis	Barbade	Corée	Autriche	
Ethiopie		Brésil	Guam	Belgique	
Ghana		Chili	Hong-Kong	Espagne	
Kénya		Colombie	Inde	France	
Maroc		Costa Rica	Indonésie	Gde Bretagne	
Nigéria		Équateur	Iran	Grèce	
Ouganda		Guatemala	Israël	Hongrie	
Rép. Arabe Unie		Honduras	Japon	Italie	
Sénégal		Jamaïque	Liban	Norvège	
Sierra Leone		Martinique	Malaysia	Pays-bas	
Tchad		Mexique	Okinawa	Suède	
Togo		Panama	Pakistan	Suisse	
Tunisie		Pérou	Philippines	Tchécoslovaquie	
Zambie		Porto Rico	Taiwan		
		Trinité	Thaïlande		
		Vénézuéla	Turquie		
			Viet-Nam		

Notes : (a) C'est-à-dire ayant au moins atteint le stade de la planification ; l'U.R.S.S. et la Pologne ont été omises car on n'est pas certain que leurs enquêtes de fécondité présentes, passées ou futures comportent les questions C.A.P.

(b) Mauldin 1965 ; renseignements complémentaires fournis par Louisa Frank Noé du Population Council.

Sources : Enquêtes de Fécondité et de Planning familial.

(Connaissances-Attitudes-Pratiques, Pop. Council, New York 1970).

Tableau 2 bis
Enquêtes W.F.S. - Participation des pays.

Afrique	Amérique du Nord	Amérique Latine et Caraïbe	Asie	Europe	Moyen Orient
Bénin Cameroun Ghana Côte d'Ivoire Kénya Lesotho Mauritanie Maroc Nigéria Sénégal Soudan Tunisie	Etats Unis	Colombie Costa Rica Dominic. (Rép.) Équateur Guadeloupe Martinique Guyana Haïti Jamaïque Mexique Panama Paraguay Pérou Trinitad et Tobago Vénézuéla	Bangladesh Corée (Rép.de) Fidji Hong Kong Indonésie Iran Japon Malaisie Népal Pakistan Philippines Sri Lanka Thaïlande	Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Gde Bretagne Hongrie Italie Norvège Pays-Bas Pologne Portugal Roumanie Suède Suisse Tchécoslovaquie Yougoslavie	Egypte Israël Jordanie Syrie Turquie Yémen

Sources : D'après W.F.S. - Final Report.

Tableau 3
Évolution de la production globale et de la population dans le monde

	Augmentation annuelle moyenne de 1954-1958 à 1964-1968		
	Production totale (%)	Population (%)	Product. par habitant (%)
Pays développés	4,7	1,2	3,4
Pays en voie de développement	4,6	2,4	2,2

Sources : KUZNETS, S (1972).

Tableau 4
Évolution de la production agricole et de la population dans le monde.

	Augmentation annuelle moyenne de 1952/53 - 1954/55 à 1962/63 - 1964/65				
	Production agricole totale		Population %	Production agricole par hab.	
	Tous produits agricoles (%)	Produits alimentaires (%)		Tous produits agricoles (%)	Produits alimentaires (%)
Pays développés	2,6	2,7	1,3	1,3	1,4
Pays en voie de développement	2,9	2,8	2,3	0,5	0,4

Sources : FAO : « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1965, Bilan de la deuxième décennie de l'après-guerre ». Rome, 1965.

Tableau 5

Changement de l'indice conjonctuel de fécondité selon le niveau de développement et l'ampleur de l'effort en matière de programme de planification de la famille, 1960-65/1980-85¹

Niveau de développement	Effort en matière de planification de la famille								Moyenne
	Vigoureux		Modéré		Faible		Insignifiant		
	Pays	%	Pays	%	Pays	%	Pays	%	
Élevé	Singapour	- 64,3	Cuba	- 57,8	Brésil	- 38,0	Liban	- 40,3	- 38,3
	Hong Kong	- 60,9	Colombie	- 41,5	Mexique	- 31,6	Paraguay	- 26,7	
	Corée, Rép.	- 54,2	Chili	- 42,2	Vénézuéla	- 35,4	Pérou	- 27,2	
	Maurice	- 51,8	Fidji	- 47,5			Koweït	- 16,7	
			Panama	- 41,6			Jordanie	+ 2,9	
			Costa Rica	- 49,6			Lybie	0,0	
			Trinité & Tobago	- 42,2					
Moyen supérieur	Chine	- 56,7	Thaïlande	- 44,1	Turquie	- 25,8	Mongolie	- 15,7	- 19,2
			Malaisie	- 44,8	Egypte	- 20,3	Nicaragua	- 19,1	
			Philippines	- 36,1	Guatemala	- 3,6	Algérie	- 5,1	
			Rép. dom.	- 42,9	Equateur	- 14,1	Syrie	- 3,9	
			Tunisie	- 31,4	Maroc	- 9,9	Congo	+ 2,0	
			Sri Lanka	- 34,2	Honduras	- 11,7	Ghana	+ 0,3	
			El Salvador	- 18,8			Zaïre	+ 0,2	
							Zambie	+ 2,1	
							Iraq	- 7,1	
Moyen inférieur			Indonésie	- 28,2	Haiti	- 6,6	Kampouche	- 18,6	- 5,8
			Inde	- 32,3	Pakistan	- 18,3	Birmanie	- 8,7	
			Viet-nam ¹	- 23,8	Kenya	- 0,4	Yémen PRD	- 1,4	
							Bolivie	- 5,6	
							Côte d'Ivoire	+ 1,4	
							Nigéria	+ 3,3	
							Sénégal	+ 1,1	
						Libéria	+ 10,0		
						Madagascar	+ 5,2		
						Mozambique	+ 6,8		
						Ouganda	- 0,1		
						Cameroun	+ 0,3		
						Zimbabwe	- 0,2		
						Lesotho	+ 0,7		
Bas					Bangladesh	- 7,9	Mauritanie	+ 0,6	+ 1,1
					Népal	+ 6,7	Laos	+ 2,8	
							Bunrundi	+ 13,2	
							Afghanistan	- 1,6	
							Guinée	- 3,1	
							Togo	- 1,0	
							Niger	+ 0,6	
							Rép. Centraf.	+ 4,1	
							Tchad	- 1,8	
							Ethiopie	+ 0,6	
							Malawi	+ 1,9	
							Rwanda	+ 6,9	
							Sierra Leone	+ 0,3	
							Soudan	- 1,5	
							Tanzanie	- 3,5	
							Burkina Faso	0,0	
						Yémen AR	- 3,0		
						Somalie	- 0,3		
						Mali	+ 2,8		
Moyennes (%)		- 57,6		- 38,6		- 15,5		- 2,8	84
Nbre de pays		(5)		(17)		(14)		(48)	

Source : pour la classification des pays selon le niveau de développement et l'intensité de l'effort du programme de planification familiale, voir Lapham, R. J. et Mauldin, P. W., « Family planning program effort and birth rate decline in developin countries », *International Family Planning Perspectives*, vol. 10, n° 4, 1984, tableau 4, p. 115. Les pourcentages de changement de l'indice conjonctuel de fécondité sont déduits des Nations Unies. *World Population Prospects. Estimates and Projections as assessed in 1982* (Publication n° E 83.XIII.5), Annexe IV.

Notes : ¹ Le signe « - » indique une diminution ; le signe « + » une augmentation.
 1972 : Effort du programme pour Nord-Vietnam uniquement.

Tableau 6
Assistance en matière de population/planning familial fournie par les principaux donateurs :
1971-1982 (dépenses en millions de dollars U.S.)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Gouvernements :												
- Etats Unis	109,6 (.67)	121,1 (.63)	115,1 (.57)	110,1 (.51)	106,0 (.44)	119,0 (.43)	145,4 (.47)	166,6 (.46)	184,9 (.42)	186,9 (.42)	185,0 (.43)	211,0 (.47)
- Autres pays	25,0 (.14)	36,8 (.20)	50,3 (.25)	69,6 (.31)	96,1 (.39)	119,7 (.43)	128,3 (.41)	153,1 (.42)	191,8 (.44)	182,9 (.41)	166,8 (.39)	174,0 (.38)
Banque Mondiale (Prêts) :	2,9 (.02)	9,8 (.05)	10,8 (.05)	14,2 (.07)	21,8 (.09)	20,6 (.07)	19,7 (.06)	25,3 (.07)	44,7 (.10)	58,9 (.13)	60,0 (.14)	58,7 (.13)
Donateurs privés U.S. : (Fondations Ford et Rockefeller)	27,3 (.17)	23,8 (.12)	25,2 (.13)	23,8 (.11)	19,1 (.08)	19,6 (.07)	18,7 (.06)	18,9 (.05)	17,8 (.04)	16,0 (.04)	16,1 (.04)	7,7 (.02)
TOTAL	164,8 (1.00)	191,5 (1.00)	201,4 (1.00)	217,7 (1.00)	243,0 (1.00)	278,9 (1.00)	312,1 (1.00)	363,9 (1.00)	439,2 (1.00)	444,7 (1.00)	427,9 (1.00)	453,1 (1.00)

D'après : Sources d'assistance internationale dans le domaine de la population et du planning familial.
 Population Reports. Série J, N° 26, déc. 1983 (p.3).

Tableau 7
Dépenses nationales consacrées aux propres programmes
de population/planning familial de certains pays, 1980.

Pays	dépenses nationales (en milliers de \$ U.S.)	Dépenses nationales en % du total des dépenses du programme
ASIE :		
Bangladesh	24.000	31
Corée, Rép. de	15.959	92
Hong Kong	618	69
Inde	175.000	77
Indonésie	49.258	69
Malaisie Péninsulaire	6.712	77
Népal	4.145	39
Philippines	22.416	76
Singapour	1.529	100
Sri Lanka	1.210	20
Taiwan	4.769	100
Thaïlande	2.599	33
AFRIQUE et MOY. ORIENT :		
Egypte	11.283	33
Ghana	1.235	44
Kénya	3.750	32
Libéria	650	28
Maurice	814	70
Maroc	8.000	60
Sierra Léone	134	9
Swaziland	130	7
Tanzanie	1.152	34
Tunisie	654	28
AMÉRIQUE LATINE :		
Colombie	2.758	51
Costa Rica	2.496	68
Équateur	4.460	71
Salvador	6.000	77
Guatémala	5.520	59
Haïti	1.200	32
Honduras	410	34
Jamaïque	1.386	29
Mexico	40.207	79
Panama	2.585	59
Paraguay	250	12
Pérou	1.220	23
Rép. Dominicaine	317	8
TOTAL	404.826	

Source : Sources d'assistance internationale dans le domaine de la population et du planning familial. **Population reports.** Série J, N° 26, déc 1983 (p. 2).

DOCUMENT : DÉCLARATION DE U. THANT (1966)

En 1966, à l'occasion de la Journée des Droits de l'homme, le Secrétaire Général des Nations-Unies, U Thant, présentait une déclaration signée par 12 chefs d'Etat sur la population.

Voici la déclaration :

« La paix du monde revêt une importance capitale pour la communauté des nations, et nos gouvernements s'emploient de toutes leurs forces à assurer aux générations présentes et futures des chances de paix plus grandes. Mais il est un autre grand problème qui menace le monde, un problème qui, pour être moins apparent, n'en est pas moins urgent. C'est celui que pose l'expansion anarchique de la population.

« Il a fallu aux hommes les millénaires qui se sont écoulés depuis l'aube de l'histoire jusqu'au milieu du XIX^e siècle pour atteindre le chiffre de 1 milliard. Mais il leur a suffi d'à peine 100 ans pour porter ce chiffre à 2 milliards et de 30 ans seulement pour le porter à 3 milliards. Au rythme d'accroissement actuel, la population du globe sera de 4 milliards d'ici 1975 et de près de 7 milliards en l'an 2000. Du fait de cette augmentation sans précédent, nous nous trouvons en présence d'un état de choses unique dans l'histoire de l'humanité et d'un problème qui devient chaque jour plus urgent.

« Les chiffres eux-mêmes sont frappants, mais ce qu'ils recouvrent l'est encore bien davantage. Cet essor démographique trop rapide compromet dangereusement le succès des efforts déployés pour améliorer les niveaux de vie, développer l'enseignement, élever les normes de santé et d'hygiène, améliorer le logement et les transports, multiplier les ressources culturelles et les distractions, et même, dans certains pays, assurer à tous une alimentation suffisante. En bref, l'homme qui, à l'instar de ses semblables dans le monde entier, aspire à une vie meilleure est déçu dans son attente et voit s'effriter son rêve.

« En tant que chefs d'Etat vivement préoccupés par le problème démographique, nous partageons les convictions suivantes :

« Nous croyons que les gouvernements ne peuvent atteindre leurs objectifs économiques et répondre à l'attente de leur peuple que si le problème démographique est reconnu comme un élément essentiel de la planification nationale à long terme.

« Nous croyons que la grande majorité des parents désirent avoir les connaissances et les moyens qui sont nécessaires pour planifier leur

famille ; que la faculté de décider du nombre de ses enfants et de l'échelonnement des naissances est un droit fondamental de l'homme.

« Nous croyons que l'instauration d'une paix durable et significative dépend dans une large mesure de ce qui sera fait pour résoudre le problème démographique.

« Nous croyons que la planification de la famille a pour objectif d'enrichir la vie humaine, non de la limiter, et qu'en améliorant les chances de chacun, elle donne à l'homme la possibilité de faire triompher sa dignité individuelle et de s'épanouir pleinement.

« Reconnaissant que la planification de la famille répond à l'intérêt essentiel tant de la nation que de la famille elle-même, nous, soussignés, avons le ferme espoir que les dirigeants, dans le monde entier, souscriront à nos vœux et s'associeront à nous dans cette grande œuvre entreprise en faveur du bien-être et du bonheur de l'humanité tout entière.» (1)

En 1967, toujours à l'occasion de la Journée des Droits de l'Homme, U Thant annonça que 18 autres chefs d'État s'étaient joints aux 12. Il souligna les relations importantes existant entre l'accroissement de la population et la reconnaissance des Droits et Libertés inscrits dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Finalement, la Conférence internationale des Droits de l'Homme, organisée par les Nations Unies à Téhéran, en avril-mai 1968, adopta la « Proclamation de Téhéran », dans laquelle on pouvait lire, entre autres choses, que les parents avaient le droit humain fondamental de déterminer librement et sous leur entière responsabilité le nombre de leurs enfants et l'espacement de leurs naissances.

Source : GARLOT. E. (1969).

- (1) Les 12 chefs d'État représentent les pays suivants : Colombie, Finlande, Inde, Corée, Malaisie, Maroc, Népal, Singapour, Suède, Tunisie, R.A.U., Yougoslavie. L'année suivante, 18 autres chefs d'État ont ajouté leur signature : Australie, Barbade, Danemark, République Dominicaine, Ghana, Indonésie, Iran, Japon, Jordanie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Trinidad et Tobago, Royaume-Uni, États-Unis.

Source : GARLOT. E. (1969).

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN, S. (1973)
Le développement inégal, Paris, Ed. de Minuit.
1973.
- BECKER, G. (1960)
An economic analysis of fertility. A demographic
and economic change in developed countries.
Princeton University Press. 1960.
- BIRABEN, J.N. (1979)
Essai d'estimation du nombre des hommes. Popu-
lation, n° 1, 1979.
- BOLTON, C. et LEASURE, J.W. (1979)
Évolution politique et baisse de la fécondité en
Occident. Population, n° 4-5, 1979.
- BORSOTTI, C. (1975)
Notas sobre la teoría y la metodología de la inclu-
sión de los aspectos demográficos y sociales en la
planificación del desarrollo. In : Estructura polí-
tica y políticas de población. Cuadernos del
PISPAL - El Colegio de México, 1975.
- BOSERUP, E. (1970)
Évolution agraire et pression démographique.
Flammarion, Paris, 1970.
- BRADSHAW, L. E. et GREEN, C.P. (1977)
A guide to sources of family planning program
assistance, Population reports (march), série J,
1977.
- CAIRE, G. (1983)
Démographie et programme mondial de l'emploi.
Revue Tiers-Monde, t. XXIV n° 95 juil.-sept.
1983.
- CADWELL, J.C. (1980)
The wealth flows theory of fertility decline. In
Höhn C. and Mackensen T. Determinants of ferti-
lity trends : theories re-examined. Ordina, Liege
1982.
- CHASTELAND, J.C. et SZYKMAN, M. (1985)
Évolution récente de la fécondité dans le Tiers-
Monde 1960-65/1980-85. Espace, populations et
sociétés, 1985 III. Université de Lille I.

- CHESSAIS, J.C.(1986)**
 La transition démographique. Étapes, formes, implications économiques. Travaux et documents INED, cah. n° 113, INED-PUF, 1986.
- CLARK, C. (1960)**
 Les conditions du progrès économique, Paris, PUF 1960.
- COALE, A.J. (1962)**
 Crecimiento de la población y desarrollo económico : el caso de México. In Lecturas sobre temas demográficos. El colegio de México, 1982.
- COALE, A.J. et HOOVER, E.M. (1958)**
 Population growth and economic development in low-income countries. A case study of India's prospect. Princeton University Press, 1958.
- CORNEVIN, M. (1978)**
 Histoire de l'Afrique contemporaine. Petite bibliothèque Payot, Paris, 1978.
- EASTERLIN, R.A. (1975)**
 An economic framework for fertility analysis. Studies in family planning, mars 1975.
- FOURNIER, E. (1961)**
 L'action médico-sociale dans les pays en voie de développement. Baillière, 1961.
- FREYSSINET, J. (1966)**
 Le concept de sous-développement. Mouton, 1966.
- GARLOT, E. (1969)**
 Activité des organisations internationales en matière démographique. Première partie : Évolution des structures et des idées. Population, n° 4, 1969, INED, Paris.
- GUILLAUMONT, P. (1973)**
 La croissance démographique optimale ou l'ignorance sur l'essentiel. In Les aspects économiques de la croissance démographique. Colloques internationaux du CNRS n° 550, 1973.
- GUILLAUMONT, P. (1985)**
 Économie du développement (3 tomes). Thémis - PUF, 1985.

- HIRSCHMAN, O. (1966)**
Classification et quasi démantèlement des obstacles au développement. Revue Tiers-Monde. Juin 1966.
- KEYNES, J.M. (1955)**
Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. Paris 1955.
- KIRK, D. (1955)**
Dynamics of human populations. Eugenics quarterly, 2, 1955.
- KOCHER, J.E. (1974)**
Développement rural, répartition du revenu et baisse de la fécondité. Population Council. New York 1974.
- KUZNETS, S. (1955)**
Economic growth and income inequality. American economic review, 45, N° 1, March 1955.
- LACOSTE, Y. (1959)**
Les pays sous-développés. PUF, Paris 1959.
- LACOSTE, Y. (1962)**
Le sous-développement : quelques ouvrages significatifs parus depuis dix ans. Annales de géographie n° 385 mai-juin et n° 386 juillet-août, Paris, 1962.
- LANDRY, A. (1934)**
La révolution démographique. Etudes et essais sur les problèmes de population. Sirey, Paris 1934 (INED-PUF, 1982 réédition).
- LEIBENSTEIN, H. (1957)**
Economic backwardness and economic growth, studies on the theory of economic development. Wiley, New York, 1957.
- LESTHAEGHE, R.J. et WILSON, C. (1982)**
Les modes de production, la laïcisation et le rythme de baisse de la fécondité en Europe de l'Ouest de 1870 à 1930. Population n° 3, 1982.
- LEWIS, W.A. (1980)**
Evolución del orden económico internacional. Jornadas 92. El colegio de México, 1980, México.

- LIVENAIS, P. (1986)
Des politiques scientifiques de population ? In Politiques de population. Études et documents, vol. II, n° 4, nov. 1986, CIACO éditeur.
- MIRO, C. et POTTER, J.E. (1983)
Población y desarrollo. Estado del conocimiento y prioridades de investigación (Informe del G.I.E.). El colegio de México, 1983, México.
- MYRDAL, G. (1958)
Une économie internationale. PUF, Paris, 1958.
- MYRDAL, G. (1968)
Asian drama. An inquiry into the poverty of nations. 20th Century Fund. Penguin Press, 1968 (Trad. française, Le Seuil 1976).
- NOTESTEIN, F.W. (1945).
Population : the long view. In Food for the world. ed. par E. SCHULTZ. University of Chicago Press, 1945.
- NOTESTEIN, F. W. (1948).
Plenty of people. Ronald Press. New York, 1948.
- PERROUX, F. (1962)
L'économie des jeunes nations. Industrialisations et groupements de nations. Paris, PUF 1962.
- QUESNEL, A. (1986).
Politiques gouvernementales en matière de migrations ou de répartition de la population-mêmes.
- ROSTOW, W.W. (1960).
The stage of economic growth, Cambridge, 1960 (trad. Le Seuil 1962).
- RULLIERE, G. (1966).
De l'agriculture de subsistance à l'économie du développement. Revue Développement et civilisations, n° 28, déc. 1986. Paris.
- RYDER, N.B. (1983).
Structure familiale et fécondité. Bulletin démographique des Nations Unies n° 15, 1983.

- SIMON, J.L. (1985).
L'homme, notre dernière chance. Croissance démographique, ressources naturelles et niveau de vie. Libre échange, PUF, 1985, Paris.
- SINGER, P. (1974).
Intervention à la Tribune « La croissance démographique et le rôle du monde en développement ». Conférence de Bucarest, 1974.
- SUTTER, J. (1960).
Sur la diffusion des méthodes contraceptives. In La prévention des naissances dans la famille. Travaux et document de l'INED N° 35, INED-PUF, 1960.
- THOMPSON, W.S. (1929).
Population. American Journal of sociology, vol. 34, 1929.
- VERRIERE, J. (1978).
Les politiques de population. Paris, PUF (le géographe), 1978.
- WEBER, J. (1983).
Le développement. Concept, doctrine ou idéologie ? In Le développement : idéologies et pratiques. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981). ORSTOM, Paris, 1983.
- O.N.U., 1951.
Mesures à prendre pour le développement économique des pays insuffisamment développés.
- O.N.U., 1951.
La réforme agraire ; défauts de la structure agraire qui entravent le développement économique.
- F.A.O., 1955.
La réforme agraire et de développement agricole.
- O.N.U., 1952.
Bulletin démographique des Nations Unies n° 1.
- Annuaire Statistique de l'Afrique Occidentale Française, 1950-1954.
- O.N.U., 1949.
Relative prices of export and imports of underdeveloped countries.

Population report.

Série J, n° 26, déc. 1983.

O.N.U., 1963.

Bulletin démographique des Nations unies n° 7.

F.A.O., 1965.

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en 1965. Bilan de la deuxième décennie de l'après-guerre.

PEARSON (Rapport...)

Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde. Paris, Denoël, 1969.

BRANDT, W. (Rapport...)

Nord-Sud : Un programme de survie. Rapport de la commission indépendante sur les problèmes de développement international. Gallimard. Idées. 1980.

United States international population policy.

Population and development review. vol. 6, n° 3, 1980 sept.

O.N.U., 1985.

World population prospects, estimates and projections assessed in 1982.

LES CAHIERS

DE L'INSTITUT SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

*la population
fait partie
du développement*

isd

n° 1

L'INSTITUT SANTÉ & DÉVELOPPEMENT
Université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI)
Directeur : Professeur Marc Gentilini
15, rue de l'École de Médecine - 75006 PARIS
☎ : 43.26.72.28 - CCP : 2050907 C PARIS

On avait cru que le monde entier développerait sa santé en même temps que son économie.

Mais n'importe quel développement ne produit pas la santé : la recherche de la santé doit donc être l'un des buts du développement ; santé et développement doivent être tissés ensemble.

Or le développement du monde exige l'autonomie des peuples (ils ne peuvent pas se substituer les uns aux autres), le renouvellement de leurs relations (ils sont trop inégaux et se connaissent mal), l'invention de nouveaux modèles de recherche et d'action.

Enfin, si la santé du Sud n'est pas bonne, le Nord, qui traverse une crise, se pose lui aussi des questions au sujet de sa santé et de sa médecine.

Nord et Sud vont-ils se replier sur eux-mêmes ou inventer ensemble ?

Qu'est-ce que l'Isd ?

L'Institut Santé et Développement de l'Université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI) a été créé pour accroître la contribution de l'université à la recherche et à l'action pour la santé du monde, compte tenu de la diversité des cultures et des voies de développement.

L'Institut Santé et Développement appartient à l'université, mais il n'y est pas enfermé. Appuyé sur elle, il est ouvert sur l'extérieur, le Nord comme le Sud.

Les axes du travail de l'Isd

- L'Institut Santé et Développement vise le développement de la santé dans et par la réussite du développement.
- L'Institut Santé et Développement s'applique à la recherche, à la formation et à l'action, sans les séparer les unes des autres. La recherche et la formation ne servent à rien si elles ne débouchent pas sur des actions efficaces qui, à leur tour, permettent aux chercheurs et aux formateurs de s'orienter.
- L'Institut Santé et Développement veut contribuer à améliorer la cohérence des actions collectives touchant la santé du monde en travaillant avec les décideurs locaux, nationaux et internationaux.
- L'Institut Santé et Développement veut être le partenaire de tous les acteurs de la santé du monde (ceux du Nord et ceux du Sud, les spécialistes des diverses disciplines, les théoriciens et les praticiens, les ONG et les services publics) ; il veut aider à la découverte de langages communs et d'actions concertées.

LA POPULATION FAIT PARTIE DU DÉVELOPPEMENT

Rencontre de démographes et d'O.N.G.

Paris, 15-16 Janvier 1987

**INSTITUT SANTÉ & DÉVELOPPEMENT
Université Paris VI**

**15-21, rue de l'École de Médecine
75270 PARIS Cedex 06**

**SANTÉ, DÉVELOPPEMENT & CULTURES
(SADEC)**

**14, rue Saint-Benoît
75006 PARIS**